

Municipalité de Saint-Imier
Mont-Soleil Plan de quartier « L'Hébron »
Plan 1 : 500

Indications relatives à l'approbation

Procédure d'information et de participation : Dépôt public :

Examen préalable :

Publication du dépôt public dans la feuille officielle d'avis :
 Dans la Feuille officielle du Jura bernois :

Dépôt public :

Oppositions liquidées : Oppositions maintenues : Réserves de droit :

Adopté par le Conseil municipal de Saint-Imier :

Adopté par le Conseil de Ville de Saint-Imier sous réserve du référendum facultatif :

Le président La Secrétaire

Thierry Spring Sener Kalayci

Le référendum facultatif n'a pas été lancé durant le délai utile du au

Le Chancelier certifie l'exactitude des indications ci-dessus

Saint-Imier, le Le Chancelier

Nicolas Chiesa

Approuvé par l'office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne

